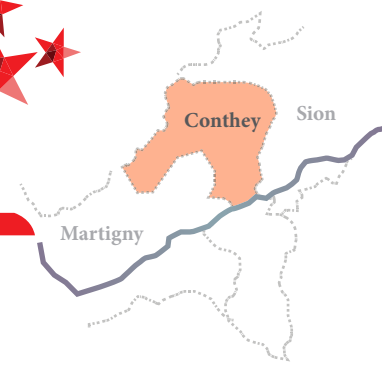




ContheyINFO

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°66 FÉVRIER 2023



Vie communale

Editorial 1



Autorités

Conseil municipal

Autorisations d'exploiter 2

Personnel 2

Départ à la retraite 3

Conseil général

Séance plénière 3-4

Assemblée bourgeoise

Décision 4



Avis officiels

Valeurs locatives 5

Règlements sur les eaux 6-7

Entretien de propriétés 7



Economie

Budget 2023 8-9



Infrastructures & équipements

Travaux publics 10-11

Centre Les Pinèdes 11

Pollution des sources de Glarey 12



Territoire & environnement

Noms locaux et lieux-dits 13-14

Ménage en forêt 15

Gastrovert 15

Vers de la grappe 16

Appellation Grand Cru 16

Préposé agricole 17

Réduction éclairage 18



Formation & jeunesse

Contact écoles primaires 19

Commission scolaire 19

Subventionnement orthodontie 19

Accueil pré- et parascolaire 20



Santé, social & intégration

Info hiver 2023 21-22

Rétrospective 2022 22-23

Intégration 23

Ateliers lecture 23-25

ABVC 26

Nonagénaires 27



Culture, sports & loisirs

Tour Lombarde 28

Bourg médiéval 28

Mérites contheysans 29

Conthey Show 30-31

Manifestations 32



Nathalie Franzé

Conseillère municipale

La Tour Lombarde, un magnifique lieu de rencontre et de découverte, trait d'union entre les Contheysannes et les Contheysans

Trait d'union entre le passé et le futur

A l'initiative des Amis du Patrimoine, nous sommes fiers et heureux d'avoir pu inaugurer le sentier historique et didactique du Bourg de Conthey en août dernier avec la mise en place d'une table panoramique qui reconstitue le Bourg du XV^e siècle et vous donnera une idée de l'envergure des fortifications. Venez découvrir ce sentier en téléchargeant les QR Codes présents sur les panneaux et qui, j'en suis sûre, vous permettront d'en apprendre encore plus sur notre patrimoine !

Lieu de découverte et de culture

Par sa situation géographique, la Tour Lombarde est aussi un début de promenade qui vous permettra de (re)découvrir le sentier viticole en toute saison. Les panneaux datant de 1995 ont été retravaillés et rénovés et seront posés d'ici la fin du printemps.

La Tour garantit de belles découvertes car le bâtiment abrite deux lieux de culture que sont la galerie et le musée de la Forge. Avec une nouvelle exposition tous les deux mois, nous verrons se succéder dans la galerie plusieurs techniques artistiques telles que peinture, dessin, sculpture sur bois, etc. voir la liste des artistes page 28. Le musée de la Forge est, quant à lui, consacré à des expositions de photographies principalement autour de Conthey.

Lieu de rencontre, avec son caveau

Le caveau de la Tour Lombarde constitue un lieu de rencontre privilégié lors des manifestations chères à tous que sont, en autres, le marché de Conthey à la belle saison, la Fête nationale du 31 juillet ou la Saint-Cep. La nouvelle gérante, Mme Delphine Gabbud, avec son dynamisme et sa bonne humeur, saura mettre en valeur les produits du terroir et les crus contheysans. Le caveau est désormais ouvert du mercredi au samedi de 11h00 à 13h00 et de 16h30 à 21h00. Suivez les nouveautés et les événements sur le site internet de la Commune et sur les réseaux sociaux.

Objet de réflexions du Conseil municipal et bourgeois

Après l'organisation de séances participatives regroupant les différents représentants des utilisateurs de l'espace lombard, un cahier des charges a été établi à la fin de l'année dernière. Il nous permettra d'organiser, courant 2023, un mandat d'études parallèles qui devrait nous aider à (re)dessiner le site pour les 25 à 30 prochaines années, afin qu'il demeure LE lieu de rencontre pour toutes les Contheysannes et tous les Contheysans.

Bref, notre belle Tour Lombarde a traversé les siècles et va continuer à écrire notre histoire contheysanne !

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances d'août 2022 à décembre 2022, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Autorisations d'exploiter

Autorisation d'exploiter octroyée aux établissements suivants :

- Auberge de la Gare, par M. Nicolas Métrailler, dès le 01.08.2022
- Le Grini, par M. Rafael José Alves Parreira, dès le 01.08.2022
- Food Truck Tonton Leon, M. Léon Aristodemou, dès le 01.09.2022
- Mokaccino – Les délices Italiens, par Mme Guiseppina Polvere, dès le 29.10.2022
- Le Cervin, par Mme Dora Isabel Cortes Zuka, dès le 01.01.2023
- La Tour Lombarde, par Mme Delphine Gabbud, dès le 11.01.2023

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 12 nouveaux collaborateurs au sein de l'Administration communale :

- **Bayard Mallika**, collaboratrice administrative – Pool administratif des Services techniques, dès le 16.8.2022
- **Varone Jean-Marcel**, chargé de sécurité incendie et santé et sécurité au travail, dès le 1.9.22
- **Dessimoz Florence**, collaboratrice administrative – Finances, dès le 1.10.22
- **Divoux Bedria**, collaboratrice administrative – Office de la Population, dès le 1.10.22
- **Vergères Fabienne**, collaboratrice administrative – Pool administratif des Services à la population, dès le 1.10.22
- **Nipote Amélie**, collaboratrice administrative – Finances, dès le 1.11.22
- **Werlen Martine**, collaboratrice administrative – Pool administratif des Services techniques, dès le 14.11.22
- **Gervalla Bukuri**, collaboratrice administrative - Pool administratif des Services techniques, dès le 1.12.22
- **Martins Alexandre**, spécialiste informatique – dès le 1.12.22
- **Gruber Matthias**, collaborateur technique – Domaines et bâtiments, dès le 1.1.23
- **Délèze Vincent**, travailleur social de proximité – Conth'Act, dès le 1.1.23
- **Sauthier Neuilly Françoise**, collaboratrice administrative – Chancellerie-Office de la population, dès le 1.4.23

Le Conseil municipal a pris note de la fin des contrats suivants :

- **Denais Sabine**, éducatrice – Structure d'accueil, au 30.9.22
- **Bornet Chanelle**, assistante socioéducative – Structure d'accueil, au 31.10.22
- **Anchisi Damien**, gestionnaire administratif - Finances, au 30.11.22
- **Torres Martines Romario**, assistant socioéducatif – Structure d'accueil, au 31.12.22
- **Conus Patricia**, collaboratrice administrative - Office de la population, au 31.12.22
- **Alves Da Silva Blanc Josilda**, auxiliaire - Structure d'accueil, au 28.2.23

Décisions diverses

- Révision des valeurs locatives
- Adaptation des équipements informatiques des écoles
- Labellisation de « Commune en santé » 3 étoiles
- Révision du RCCZ et du PAZ
- Achats de parcelles aux abords de la Tour Lombarde et de l'école de Plan-Conthey
- Mise en gérance du Caveau de la Tour Lombarde
- Mise en place du projet GastroVert
- Mesures d'économies d'énergies sur tout le territoire
- Refonte du site internet de la Commune en 2023
- Gestion de la pollution aux hydrocarbures de la source de Glarey.

Départs à la retraite

Le Conseil municipal tient à adresser ses remerciements pour son engagement à **M. Jean-René Minnig**, qui prendra une pré-retraite au 31 mars 2023, après plus de 10 ans d'activité au sein des travaux publics.

Le Conseil municipal adresse un remerciement particulier à **M. Yvan Roh**. Après 44 années, M. Roh prendra une pré-retraite bien méritée dès le 1^{er} mars 2023. Depuis le 1^{er} juin 1979, M. Roh s'est investi et engagé auprès de l'Administration communale et a été présent durant toute son évolution. M. Roh a notamment assumé la fonction de chef de Service des contributions durant de nombreuses années et a participé au développement informatique de la Commune.

Le Conseil municipal leur souhaite une très belle et heureuse retraite.

CONSEIL GENERAL

Séances plénières

L'automne 2022 s'est révélé bien chargé pour les membres du législatif contheysan puisque le Conseil général s'est réuni trois fois, le 11 octobre 2022, le 8 novembre 2022 et le 13 décembre 2023.

Le 11 octobre 2022, une séance marathon avec 17 points à l'ordre du jour

Le procès-verbal de la séance de juin est accepté à l'unanimité.

Présentation de l'EMCR

Les commissaires ont le plaisir de découvrir tous les rouages de l'EMCR, l'Etat-major de conduite régional et partenaires. Philippe Girod, chef de l'EMCR, retrace l'historique et mentionne les bases légales y relatives. Il présente ensuite la mission de l'EMCR qui consiste à appuyer les forces en présence et le pouvoir exécutif de la commune. M. Philippe Girod décrit l'organigramme de l'EMCR, le budget et les projets en cours.

Eric Papilloud présente ensuite son travail en lien avec la gestion des risques. Cette analyse des risques est nécessaire pour l'élaboration des planifications d'urgence. Il évoque également les recommandations émises aux autorités politiques. Philippe Girod développe ensuite un cas concret, à savoir la gestion des événements d'août 2019 sur la commune de Chamoson (passage d'une lave torrentielle). Gérald Glassey décrit le profil des personnes recherchées et les formations mises à disposition pour les membres de l'Etat-Major. Il explique ensuite l'ensemble des mo-

dules transversaux, soit l'ensemble des points potentiels à gérer lors d'un événement extraordinaire.

Pour terminer, Yann Fontannaz présente à son tour son travail qui consiste à élaborer des consignes de comportement en cas d'évènement extraordinaire. Il évoque ensuite les journées « sécurité » mises en place dans les écoles. Enfin, il décrit les outils de planification et d'intervention gérés par l'Etat-Major, dont les cartes de dangers en lien avec les avalanches.

Règlement sur l'eau potable

Christophe Germanier fait part à l'Assemblée de quelques compléments en lien avec les deux règlements soumis à approbation. Il définit les principes de ces règlements (autofinancement, renouvellement des infrastructures, préservation de l'environnement, etc.) puis présente les méthodes de calculs, en lien avec les frais de fonctionnement, d'entretien et de renouvellement du réseau.

L'entrée en matière est acceptée par 18 conseillers généraux contre 2 abstentions. Lors de la lecture du règlement article par article, le rapporteur de la Commission des règlements, fait part à l'Assemblée des remarques et précisions apportées par ladite commission. Le règlement sur l'eau potable est approuvé, en première lecture, par 17 voix pour, une voix contre et deux abstentions.

Règlement sur les eaux à évacuer

Le règlement est passé en lecture, article par article, et les remarques de

la Commission des règlements sont apportées par son rapporteur. Le règlement sur les eaux à évacuer est approuvé, en première lecture, par 17 voix pour et 3 abstentions.

Postulats et questions écrites

Six postulats ont également été traités par l'Assemblée. Tous sont en lien avec les écoles, (transports, déplacement des élèves, cantine scolaire). Un postulat a été accepté, puis transmis au Conseil municipal pour réflexion. Plusieurs questions écrites ont également été déposées (e-construction, encouragement à l'utilisation des énergies) Enfin, des réponses ont été données à deux postulats déposés en décembre dernier. Le postulat « Conthey : ses alpages et ses sentiers pédestres » a été accepté par l'Exécutif et sera mis en application.

Séance extraordinaire du 8 novembre 2022

Approbation des règlements sur les eaux

Lors de cette séance extraordinaire, les membres du Législatif ont accepté en deuxième lecture les deux règlements relatifs aux eaux (eau potable et eaux à évacuer), après avoir traité les amendements déposés.

Présentation du projet crèche-nursérie de Châteauneuf

La présentation du projet est suivie d'une série de questions portant notamment sur les possibilités d'agrandissements futurs, l'implantation de panneaux photovoltaïques, la technique du bâtiment et la fluctuation future des coûts. Un crédit d'engage-

ment sera sollicité en mars 2023 afin de réaliser ce projet indispensable à notre jeunesse et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Dans les divers, l'Exécutif a fait le point sur les évènements en lien avec la pollution détectée dans les eaux de la source de Glarey

Séance du 13 décembre 2022

Lors de cette séance, le Conseil général a suivi les recommandations de la Commission de gestion et a accepté, à la grande majorité des membres présents, le budget 2023 de la Municipalité. L'Exécutif a également répondu aux différentes questions écrites déposées lors des séances précédentes.

Pour terminer, chaque conseiller a fait part du bilan de mi-législature.

DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Lors de la séance plénière du 13 décembre 2022, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le budget 2023 de la Bourgeoisie.

L'assemblée bourgeoisiale est informée de la mise en gérance du Caveau de la Tour Lombarde. D'autre part, un mandat d'études parallèles se met en place pour définir le contour et l'avenir de l'espace de la Tour Lombarde.

AVIS OFFICIELS

Valeurs locatives

Le Conseil municipal a décidé de réviser les valeurs locatives des logements situés sur la Commune pour la période fiscale 2022. Le flyer informatif ci-dessous sera joint à la déclaration d'impôt de tous les propriétaires qui utilisent leurs biens immobiliers pour leur propre jouissance. Les objets loués ne sont pas concernés. La table indicative des valeurs locatives retenues sera publiée sur le site internet : www.conthey.ch.



1. PRINCIPES

Valeur locative en tant que revenu imposable :

D'un point de vue économique, le propriétaire d'un immeuble ou logement bénéficie d'une valeur de jouissance s'il l'utilise pour ses propres besoins.

Ce rendement en nature représente un revenu imposable qui garantit un traitement équitable entre tous les propriétaires.

INFORMATION DE LA MUNICIPALITE

Déclaration d'impôt 2022

RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES

Montant de la valeur locative :

Le respect du principe de **l'égalité de traitement** de tous les contribuables plaide en faveur de la fixation de la valeur locative en fonction du **prix du marché**. En Valais, elle est estimée de manière raisonnable à **60%** du montant des loyers payés pour un logement analogue.

2. DÉCISION DE RÉVISER LES VALEURS LOCATIVES DE CONTHEY

Au vu de ce qui précède, la Municipalité, en collaboration avec le service cantonal des contributions, a décidé de réviser sa table indicative des valeurs locatives dont la dernière mise à jour date de 1987. Vous trouverez le document actualisé sur notre site internet.



Scannez le QR code ci-contre

<https://www.conthey.ch/fr/impots-27.html>

Ainsi vous pourrez mettre à jour vos valeurs locatives qui seront vérifiées au fur et à mesure de l'avancement de la taxation 2022.



Nous vous remercions de compléter l'annexe 2 de votre déclaration : « Etat et rendements des immeubles », le plus précisément possible.

Les Finances de la commune de Conthey ainsi que le service cantonal des contributions restent à disposition en cas de questions.



Commune de Conthey
Route de Savoie 54
1975 St-Séverin

finances@conthey.ch
+41 27 345 56 75
www.conthey.ch

Révision des règlements sur l'eau potable et sur les eaux à évacuer

La Commune est responsable de l'approvisionnement en eau potable sur tout le territoire communal. De même, elle est compétente pour prendre les mesures nécessaires à l'évacuation et au traitement des eaux ainsi que pour contrôler les installations publiques et privées y relatives. Ces installations doivent être conformes aux dispositions légales, et aux normes techniques en vigueur.

Pour assurer le financement de ces infrastructures, elle perçoit des taxes auprès des particuliers et des entreprises. Les règlements en vigueur ont été révisés afin de respecter les principes de financement suivants :

- Légalité
- Couverture des frais
- Equivalence
- Egalité de traitement et interdiction de l'arbitraire
- Transparence

Ils ont été adoptés par le Conseil général lors de la séance du 8 novembre 2022 pour une entrée en vigueur au 01.01.2023, sous réserve de leur approbation par le Conseil d'Etat.

Qu'est-ce qui change en 2023 ?

Particuliers	Règlements 2009	Règlements 2023
Débiteurs de la taxe	Le responsable du ménage	Le propriétaire des locaux
Types de taxes	1 taxe variable	1 taxe de base 1 taxe variable 1 taxe de location de compteur
Calcul des taxes	Calculée selon le nombre de personnes dans le ménage	Taxe de base calculée selon la surface habitable Taxe variable calculée selon les consommations d'eau (estimée forfaitairement en l'absence de compteur)
Périodicité	Facturation en début d'année pour l'année précédente	Facturation en début d'année pour l'année précédente.
Entreprises	Règlements 2009	Règlements 2023
Débiteurs de la taxe	Le propriétaire des locaux	Le propriétaire des locaux
Types de taxes	1 taxe variable ou 1 taxe de base et une taxe de consommation si un compteur d'eau est posé	1 taxe de base 1 taxe variable 1 taxe de location de compteur
Calcul des taxes	Calculée selon le type d'entreprises ou selon la valeur cadastrale et la consommation d'eau	Taxe de base calculée selon les unités locatives (UL) pour le règlement sur l'eau potable Taxe de base calculée selon la surface habitable pour le règlement sur les eaux à évacuer Taxe variable calculée selon les consommations d'eau (estimée forfaitairement en l'absence de compteur)
Périodicité	Facturation en début d'année pour l'année précédente	Facturation en début d'année pour l'année précédente.

A quoi faut-il être attentif :

Les locataires ne recevront plus les factures des taxes relatives à l’approvisionnement en eau potable et à l’évacuation des eaux usées. Celles-ci seront notifiées aux propriétaires des logements qui peut se faire rétrocéder le montant par son locataire conformément au contrat de bail à loyer qui les lie. Les logements ou locaux désaffectés sont exonérés du paiement de la taxe de base. En cas de vente, les propriétaires devront informer l’administration communale afin qu’un décompte soit établi. La première facturation annuelle interviendra en janvier 2024.

Tarifs prévus :

Taxes particuliers	Eau potable	Eaux usées	Eaux de surface imperméable
Taxe de base	Fr. 1.15/m2 de surface	Fr. 1.55/m2 de surface	Fr. 0.25 ct/m2 de surface
Taxe variable	Fr. 0.65/m3 d’eau consommée	Fr. 0.85/m3 d’eau consommée	
Forfait par personne en l’absence de compteur	80 m3	80 m3	

Taxes entreprises	Eau potable	Eaux usées	Eaux de surface imperméable
Taxe de base	Fr. 250/UL	Fr. 1.55/m2 de surface	Fr. 0.25/m2 de surface
Taxe variable	Fr. 0.65/m3 d’eau consommée	Fr. 0.85/m3 d’eau consommée	
Forfait par entreprise en l’absence de compteur	240 m3	En fonction du type d’activité	

La pose des compteurs débutera en 2023 et devrait se terminer en 2027. Des informations plus précises seront envoyées aux propriétaires durant le premier trimestre 2023.

Les règlements sont publiés sur notre site internet: <https://www.conthey.ch/fr/avis-population-4601.html>

Entretien de propriétés

Nous vous rappelons qu’en application de l’art. 44 du Règlement de police, les propriétaires de biens-fonds sont tenus de faucher leurs prés, d’enlever les ronces et d’éliminer les herbes sèches, de tailler leurs arbres et autres végétations, ainsi que d’entretenir les bisses.

Par conséquent, les haies, arbres et autres végétations ne doivent pas déborder sur les routes, trottoirs, chemins publics afin de ne pas gêner la circulation, les piétons, les services communaux de la voirie.



BUDGET 2023

Le budget 2023 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 29 septembre 2022 et par le Conseil général le 13 décembre 2022. **Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch.**

Planification financière

La planification financière adaptée chaque année à l'évolution du contexte communal s'étend jusqu'en 2028. Elle indique les fourchettes financières maximales dans lesquelles le Conseil municipal a décidé de fixer ses priorités et sert de base à l'élaboration du budget 2023. Elle figure en dernière page du fascicule du budget.

Aperçu général

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 39'901'350** et un total de charges financières de **Fr. 35'206'700**, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 4'694'650**.

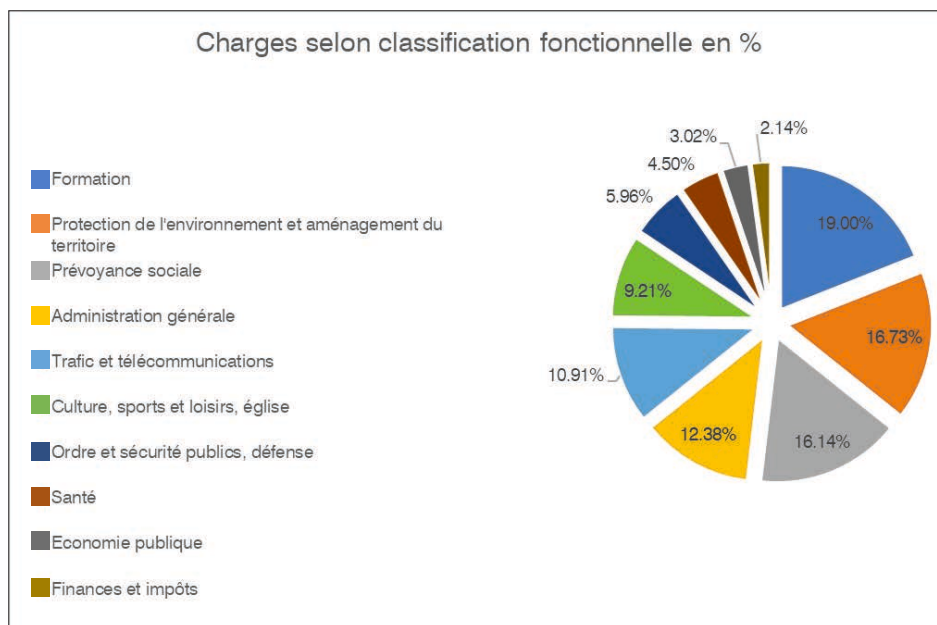
Après comptabilisation des amortissements pour **Fr. 5'802'900**, des attributions aux financements spéciaux pour **Fr. 586'460** et des prélèvements sur les fonds spéciaux pour **Fr. 45'000**, le compte de résultats présente une perte de **Fr. 1'649'710**.

Compte de résultats	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart B22/B23
Charges financières	32'095'154	34'914'490	35'206'700	292'210
Revenus financiers	36'484'132	39'179'140	39'901'350	722'210
Marge d'autofinancement	4'388'978	4'264'650	4'694'650	430'000
Amortissements planifiés	5'353'186	5'708'900	5'802'900	94'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	206'134	364'750	586'460	221'710
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	392'081	50'000	45'000	-5'000
Excédent de charges	778'261	1'759'000	1'649'710	-109'290

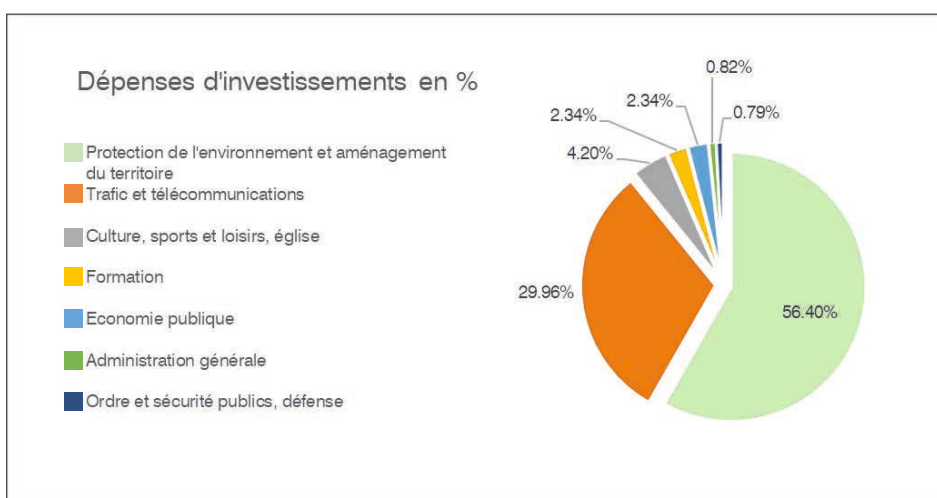
Avec un total de dépenses de **Fr. 15'832'700** et un total de recettes de **Fr. 5'293'600**, le compte d'investissement présente un résultat net de **Fr. 10'593'100**.

Compte des investissements	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart B22/B23
Dépenses	6'115'444	12'852'000	15'832'700	2'980'700
Recettes	1'036'127	2'593'250	5'239'600	2'646'350
Investissements nets	5'079'317	10'258'750	10'593'100	334'350

Répartition des charges communales par dicastère



Répartition des dépenses d'investissement par dicastère



Conclusion

La hausse des coûts, liée au renchérissement des prix, impacte fortement le budget 2023 qui présente un excédent de charges. La fortune de la Commune de Conthey se monte à près de 40 millions et permet de faire face à ce budget déficitaire. Celle-ci nous permet de réaliser les investissements nécessaires et d'absorber les importants amortissements qui pèsent sur le budget de fonctionnement.

Le Conseil municipal est conscient de cette situation, mais accepte de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à garantir un service à la population efficace, des infrastructures adaptées et des mesures d'accompagnement pour le bien-vivre ensemble. Le Conseil municipal investit pour l'avenir de la Commune de Conthey et le bien-être de ses habitants. En parallèle, il met tout en œuvre pour prioriser les dépenses, établir une planification financière réaliste et garantir des finances saines.

Fiscalité

Les déclarations fiscales 2022 sont à adresser directement au Service cantonal des contributions, section des personnes physiques, avenue de la Gare 35, 1951 Sion.

Pour la période fiscale 2022, l'impôt personnel communal a été fixé à Fr. 24, le taux d'indexation à 160% et le coefficient d'impôt à 1.20. L'impôt sur les chiens se monte à Fr. 150.

INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS

Travaux publics

Gare de Châteauneuf-Conthey

Les travaux de réaménagement de la Place de la gare de Châteauneuf-Conthey ont déjà vu la réalisation d'un parking P+Rail ainsi que la construction d'un abribus. Divers aménagements, tels que îlots de verdure et station pour vélos, sont encore

prévus sur la partie Ouest. Au printemps 2023, une place réservée à la mise à disposition d'un véhicule « Mobility » sera mise en service côté Nord-Est de la gare. A plus long terme, une nouvelle passerelle d'accès aux quais



Nouvelle déchetterie de Colombé

La Commune projette de déplacer l'actuelle déchetterie de Beusson en bordure de la route cantonale à Colombé (en face du garage des cars entre Premplaz et Daillon). Le projet a été mis à l'enquête publique et autorisé par le Conseil d'Etat. Les travaux ont débuté et se poursuivront durant toute l'année 2023. Le site actuel servira de dépôt pour le matériel communal. Dès l'ouverture de la nouvelle déchetterie, une décharge pour matériaux propres sera mise en service en amont de celle-ci. L'accès se fera via la déchetterie et les matériaux amenés seront pesés sur la balance de la déchetterie.



Travaux sur la Ruelle du Crêté

La durée de vie d'un réseau d'eau est d'environ 80 ans. La réfection de la Ruelle du Crêté à Erde fait partie intégrante du renouvellement de notre réseau d'eau potable.

Lors d'ouverture de chaussées, le service des eaux change l'intégralité des conduites et alimente toutes les parcelles attenantes pouvant un jour accueillir une nouvelle construction. Lors des travaux à la Ruelle du Crêté, le service des eaux a découvert 3 fuites sur la longueur du chantier. Depuis la mise en place de la nouvelle conduite

communale, une économie de 0.5 litres par seconde a été réalisée.

A chaque fois, lorsque les coupures d'eau sont programmées, le service des eaux informe la population concernée via un tout-ménage. Malheureusement, il arrive parfois qu'un secteur doive être fermé en urgence, sans annonce préalable. Certes, ces travaux causent des désagréments pour l'entier des riverains mais ils sont indispensables pour garantir la qualité des infrastructures souterraines.



Réfection du torrent des Fontaines

Durant le courant de l'année 2022, le dernier maillon de la sécurisation du village d'Erde, à savoir la réfection du torrent des Fontaines a été réalisé. En principe, tout bon repas est clôturé par un dessert. Ici, la traversée du village du torrent a plutôt fait office de plat de résistance.

Essayez d'imaginer le scénario d'un déplacement de cours d'eau, avec son passage actuel sous des bâtiments existants et sa transposition dans une ruelle adjacente pourvus des équipements actuels et bien en place... C'était une gageure, mais le défi a été relevé !

Cette opération de haute voltige a permis de vérifier que le village d'Erde est effectivement posé sur un rocher bien solide et que, pour ce secteur d'intervention, la fonction du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est devenue une réalité.

Si les deux photos prises au même endroit, avant et après les travaux, semblent peu parlantes, celle prise durant les travaux montre bien l'étendue des difficultés rencontrées

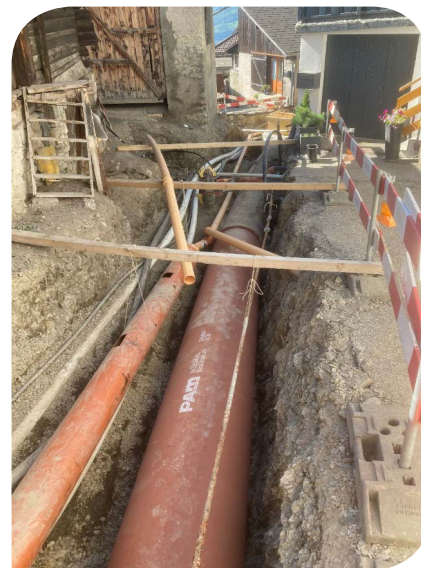
(sécurisation pour les bordiers, étroitesse des ruelles, arrosage en période de sécheresse, équipements en place eaux claires, eaux usées, eau potable, électricité, téléphone, téléseu et autres, à maintenir en service et à adapter selon leurs nouvelles fonctionnalités).

Pour que ce genre d'intervention réussisse, toute une panoplie d'ingrédients est nécessaire, allant du maître d'œuvre efficace, à une direction locale des travaux présente, en passant par une entreprise disponible et, surtout, des bordiers patients et bienveillants à qui vont tous nos remerciements.

Avant :



Pendant :



Après :



Centre d'entretien Les Pinèdes

Après plus de deux ans d'études et de coordination, le projet de construction d'un nouveau centre d'entretien pour les Travaux publics de la Commune de Conthey a été validé par le Conseil d'Etat, le 9 novembre 2022.

La future halle comprendra deux niveaux et abritera des ateliers, des dépôts ainsi que les garages nécessaires aux activités quotidiennes des Services techniques.

Ce projet qui tient compte des réalités et des possibilités locales se veut durable et respectueux des aspects environnementaux incontournables actuellement. Des critères d'évaluation uniformes, largement soutenus et présentant une cohérence, ont dû être remplis pour que ce nouveau bâtiment voie le jour. Cette construction se base sur un engagement visant à atteindre des objectifs de qualité élevée sur les plans social, économique

et environnemental. Les travaux ont d'ores et déjà débuté en janvier et se poursuivront durant toute l'année 2023.

La Commune tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'étude du projet et à sa mise en œuvre.



Pollution des sources de Glarey

L'eau? C'est tellement important.

Le 20 octobre 2022, une pollution aux hydrocarbures a été détectée dans les sources de Glarey. Depuis cette date, ces sources n'alimentent plus le réseau d'eau potable de la commune. Malgré cette mesure prise rapidement, d'autres analyses ont révélé des traces d'hydrocarbures dans une partie du réseau d'eau potable communal le 27 octobre.

A la suite de ces résultats, une information a été transmise à la population. Pour des raisons de qualité, la Commune a immédiatement déconseillé la consommation d'eau potable, par principe de précaution. Certes, la quantité d'hydrocarbures décelée était, supérieure à la norme autorisée, elle ne représentait toutefois pas un danger immédiat pour la population.

Une cellule de crise s'est immédiatement réunie pour gérer la situation et une hotline a été mise en place afin de répondre aux questions et aux inquiétudes de la population.

Dans la foulée, une distribution d'eau potable à la population a été mise sur pied par l'Etat-Major de Conduite Régionale des Coteaux du Soleil. Entre le vendredi 28 et le lundi 31 octobre, sous la direction de l'EMCR, pas moins de 60 personnes, dont bon nombre de membres du corps de sapeurs-pompiers et de la Jeunesse de Conthey, étaient à pied d'œuvre pour ravitailler la population en eau potable, dans les différents lieux de distribution. Des livraisons à domicile ont aussi été effectuées pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer. Au total, environ 55'000 litres d'eau potable ont été distribués sur 3 jours.

Depuis la détection de la pollution, le service des eaux a travaillé sans relâche à nettoyer le réseau, en réinjectant de l'eau propre à haut débit dans chaque conduite. Cette tâche s'est révélée payante puisque les analyses du 31 octobre 2022 ont révélé un taux d'hy-



drocarbures inférieur à la norme des 20 microgrammes par litre. Les restrictions ont pu être levées juste après. A l'heure actuelle, les causes de la pollution n'ont pas pu être établies. Les investigations sont toujours en cours et le service des eaux procède à des analyses suivies de la qualité de l'eau. Suite à cette pollution, le service des eaux a proposé, tout d'abord à la cellule de crise, puis aux autorités, la mise en place d'une nouvelle sonde hydrocarbure. Cette sonde permettra une détection aussi fine que nécessaire afin de garantir une eau potable de qualité irréprochable.



Cet événement, qui fait suite à la sécheresse de l'été dernier, rappelle à quel point l'eau potable qui sort de nos sources est précieuse et doit être préservée.

La Municipalité remercie très sincèrement l'ensemble des personnes qui se sont mises à disposition pendant ces trois jours pour assurer la distribution d'eau, notamment le corps des sapeurs-pompiers et la Jeunesse de Conthey, ainsi que l'EMCR pour son engagement sans faille et son indispensable soutien à la Commune dans les situations de crise. Un grand merci également aux collaborateurs des services des eaux, des travaux publics et des bâtiments, dont le travail a permis de lever rapidement les mesures. La Municipalité remercie le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires pour la qualité de son expertise et sa disponibilité. Enfin, des remerciements vont également à l'ensemble de la population conthey-sanne pour sa compréhension et collaboration.



TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT

Noms locaux et lieux-dits de Conthey

Sur les cartes topographiques figurent 232 noms locaux et une multitude de lieux-dits répartis sur tout le territoire de la commune de Conthey.

Un **toponyme**, le nom d'un lieu, c'est une richesse souvent insoupçonnée; sa signification peut permettre à l'amateur de l'histoire locale de découvrir, par exemple:

L'aspect général du lieu au temps de sa dénomination:

- Ancier: dans les rochers
- Les Ceyves: les pentes
- Poya: chemin en pente raide

La végétation présente à cet endroit dans le passé:

- Arbon: le lieu où poussent les peupliers blancs
- Biolla: les bouleaux
- Larzey: la forêt de mélèzes
- Le creux d'Ortchu: le creux aux orties
- Melley: les pommiers sauvages

La fonction du lieu dans l'industrie humaine:

- Le Battey: le fouloir à chanvre
- Le Rafor: le four à chaux
- Le Tsable: dévaloir à bois

Le témoignage d'une pratique culturelle:

- Les Rangs: les rameaux (la procession s'y arrêtait)
- Pré du Four: les prés proches du four à pain de Premploz

Les mentions de lieux-dits présentes dans les documents d'archives font souvent état de l'usage de la parcelle en question (forêts, champs, vignes, etc...), ce qui s'intègre aussi parfaitement dans une meilleure compréhension de l'histoire agricole et de l'exploitation régionale des ressources.

C'est en parcourant les cartes et listes officielles que **M. M. Jean-Bernard Roh d'Aven** et **Eddy Berthouzoz de Daillon** se sont aperçus de certaines erreurs, soit dans l'étymologie, soit dans la description, soit dans les anecdotes présentées. Ils ont alors entrepris un travail de recherche, de longue haleine, pour corriger et donner les significations les plus adéquates possibles à ces noms locaux et lieux-dits. Après plus de 2 ans de labeur, ils ont pu présenter à la Commune le fruit de leur travail: un répertoire des noms locaux et lieux-dits, avec, pour certains, la transcription en patois, ainsi que leur signification.

Etant donné les différences constatées entre certains noms officiels et ceux présentés, la Commune, consciente que cette richesse patrimoniale est en danger et qu'il est techniquement plus simple de conserver un lieu-dit que de l'identifier après qu'il ait disparu, a décidé de mettre en place **une Commission de nomenclature**, dans le but d'effectuer une analyse et de proposer les corrections à apporter.

Neuf personnes ont œuvré au sein de cette commission, soit:

Mme Bernadette Gross, commission cantonale nomenclature, M. Jean-Marie Ançay, commission cantonale nomenclature, M. Cédric Zuchuat, commission cantonale nomenclature, M. Eddy Berthouzoz de Daillon, M. Claude Evéquo de Premploz, M. Pierre-Alain Sauthier d'Aven, M. Daniel Roh d'Aven, Mme Marie-Ange Bianco de Premploz, M. Yvon Berthouzoz, chef de projets à la Commune.

Durant l'année 2022, la Commission s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur ce dossier. Les noms locaux, les lieux-dits ainsi que les emplacements ont été analysés. Une proposition a été transmise au Conseil municipal qui l'a validée en décembre 2022 et transmise à la Commission de nomenclature du Canton du Valais pour l'adaptation sur les cartes officielles.

Le travail effectué peut être consulté :

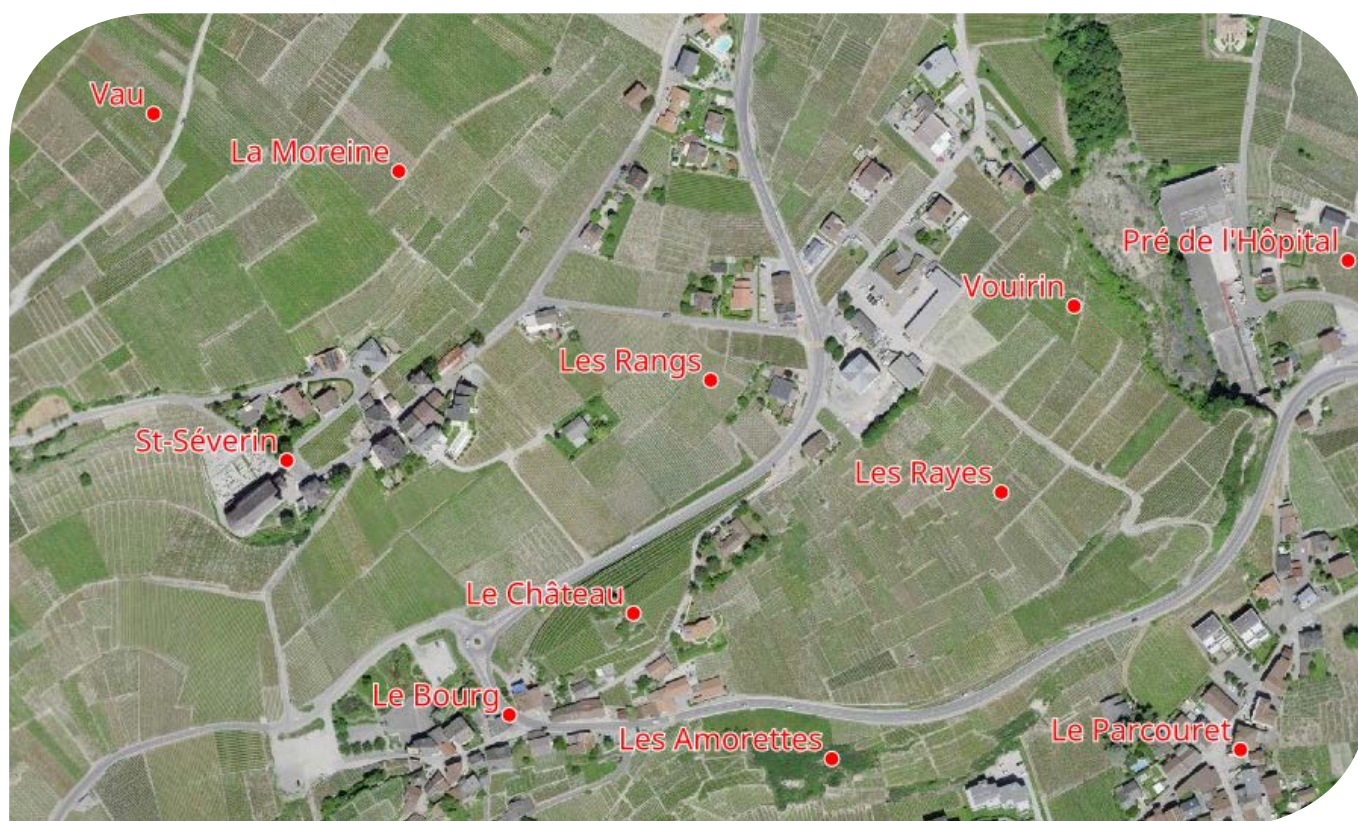
- sur le site internet officiel de la Commune de Conthey www.conthey.ch/lieuxdits
- sur le Système d'information du territoire (SIT) de la Commune www.ig-group.ch/sit/, choisir Conthey, ensuite dans le menu à gauche « Mensuration divers », cochez le carré devant Lieux-dit
- (vous pouvez changer la carte en arrière-plan en cliquant sur le menu Fond)
- sur le site de l'Office de tourisme des coteaux du soleil www.lescoteauxdusoleil.ch
- en scannant le QR Code suivant :



Dès que les lieux-dits apparaissent sur la carte, en cliquant sur le point rouge, un menu s'ouvre et affiche les informations : nom du lieu, nom en patois et signification.

La Commune tient à remercier la Commission de nomenclature pour le travail effectué.

Elle veut également rendre un hommage particulier à **M. Jean-Bernard Roh**, malheureusement décédé en novembre 2018, et à **M. Eddy Berthouzo** pour leur énorme travail réalisé bénévolement, dans le but de participer à la perpétuation de ces toponymes pour les générations futures.



Ménage en forêt

Pourquoi les forestiers ne font-ils pas le ménage après avoir coupé des arbres ?

Certains promeneurs en forêt pensent que laisser des branches ou des écorces éparpillées sur le sol après l'exécution d'une coupe fait un peu « désordonné ». Cependant, il y a une bonne raison à cela.

Financièrement parlant, le tronc est la partie de l'arbre qui a le plus de valeur. Ensuite viennent les parties de la cime qui peuvent servir de bois de chauffage. Plus les parties de l'arbre sont fines, plus le nettoyage est un travail de longue haleine. Et qui dit dépense d'énergie, dit dépense de temps et donc d'argent ! Ainsi, pour des raisons de coûts, il n'est pas

avantageux, dans chaque lieu de coupe, de ramasser la totalité des rémanents de l'arbre, y compris les extrémités des branches.

Les champignons, les petits animaux et les bactéries qui décomposent le bois transforment les parties fines de l'arbre laissées au sol en bois mort puis en humus. Cet humus se compose surtout d'éléments nutritifs nécessaires à l'arbre pour sa croissance. Au cours de la décomposition des branches, des restes de bois, des feuilles et aiguilles, la forêt bénéficie de ces éléments nutritifs. Le cycle des éléments nutritifs est ainsi bouclé.

Des branches qui restent jonchées sur le sol de la forêt après une coupe ont peut-être un côté inesthétique.

Pourtant, ce geste est important pour la forêt. Les troncs laissés volontairement au milieu d'une coupe permettent de stabiliser le manteau neigeux et de stopper des pierres mises en mouvement. Ces troncs créent un microclimat et favorisent la pousse de jeunes arbres.

Tous les bois et les branches appartiennent aux propriétaires forestiers ; il est important d'avoir leur accord avant d'en ramasser.

Le garde-forestier, Yann Thiessoz, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Sources : wsl.junior.ch

Gastrovert®

Nouveau service à la population : introduction de la récolte des déchets alimentaires

Un geste aussi bon pour l'environnement que pour le porte-monnaie ! Poursuivant son effort écologique et souhaitant proposer un service supplémentaire à ses citoyens, la Commune de Conthey, en collaboration avec enevi (anciennement UTO) a décidé de vous proposer la collecte GASTROVERT® prochainement en 2023 !



Qu'est-ce que GastroVert ® ?

GastroVert® est un système de collecte des déchets alimentaires. Il contribue efficacement à diminuer le contenu des sacs taxés, tout en permettant une valorisation optimale

des restes d'aliments, dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les déchets ainsi collectés sont acheminés sur le site de enevi, où ils sont transformés en biogaz et en compost. Dans les communes ayant installé ce système, plus d'un ménage sur deux l'utilise et réduit ainsi en moyenne de 40 kg par personne et par an les déchets jetés aux ordures ménagères :

Comment ça fonctionne ?

Conservez vos restes alimentaires dans les sacs compostables prévus à cet effet et disponibles gratuitement dans tous les points de collecte GastroVert®.

Quand vous le souhaitez, jetez ces déchets avec le sac compostable dans l'un des 13 points de collecte qui seront répartis sur le territoire communal. Le détail et les emplacements seront publiés sur notre site dès la mise en œuvre des points de collecte « Twins ». Les emplacements seront choisis selon la densité d'habitations et pourront évoluer en fonction de leur utilisation, suite à la première phase de mise en service.

Comment accéder au point de collecte ?

Une présentation tous ménages sera distribuée sur l'ensemble de la Commune avec toutes les informations sur l'utilisation du système et la procédure pour obtenir une carte d'accès permettant de déverrouiller le système et d'y déposer les sacs compostables.

La carte d'accès n'est pas transmissible en dehors des membres du ménage. La carte est valable pour toute la période pendant laquelle vous résidez dans la commune. En cas de perte ou de vol, la nouvelle carte vous sera facturée Fr. 20.-. Lors de votre départ de la commune, la carte doit être restituée à l'administration communale.

Est-ce que cette carte remplace la carte de déchetterie ?

Pour ne pas multiplier les cartes et faciliter l'utilisation des installations de tri des déchets, cette nouvelle carte permettra également d'accéder à la déchetterie.

Plus d'information : <https://www.enevi.ch/fr/activites/gastrovert/>

Ver de la grappe

Protection durable du vignoble contheysan

Le règlement sur lutte par confusion contre le vers de la grappe a été approuvé par le Conseil d'Etat en date du 2 octobre 2019. Le mandat de pose et de gestion est confié au Syndicat des vignerons qui définit le périmètre de lutte. Le paiement des factures est obligatoire pour toutes les parcelles viticoles de la Commune de Conthey.

Depuis quelques années, la pression du ravageur reste faible. Les vignes de plaine et le secteur du bas du côteau, situé entre Plan-Conthey, l'Eglise de St-Séverin et l'Administration communale, de même entre la route des Fontannes et la route de Vens, ainsi qu'à l'extrême ouest et du sommet d'Aven, restent hors de la lutte par confusion en 2023. Les plans des secteurs posés sont consultables auprès de l'Administration communale.

Sécurité assurée

Les parcelles non posées ne seront pas facturées. Par ailleurs, des contrôles réguliers seront effectués par la pose de pièges durant les vols de première et deuxième génération des papillons Eudémis. Les résultats des contrôles seront communiqués en cas de piégeage dépassant le seuil de tolérance. Les économies réalisées permettent de maintenir la cotisation pour les vignerons à Fr. 0.025/m2.

Propreté du vignoble

Ce système de lutte admis en production biologique permet actuellement d'éviter toute autre intervention insecticide dans le vignoble contheysan. Afin de préserver notre vignoble de source de pollution, nous prions les vignerons de ramasser les diffuseurs usagés et de les jeter aux ordures ménagères.

Si notre vignoble est un paisible lieu de balade, nous enjoignons aussi tous les promeneurs et exploitants à prendre conscience de leur respon-

sabilité personnelle pour préserver un paysage soigné, reflet d'une population et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

**Ne jetez pas vos déchets
mais emportez-les jusqu'à un
point d'élimination adéquat!**

Le soussigné se tient volontiers à votre disposition en cas de question concernant la lutte par confusion. Merci aux vignerons pour leur collaboration et aux poseurs pour leur dévouement.

Si l'une ou l'autre personne est intéressée à aider à la pose des diffuseurs début avril, elle peut s'annoncer à Emmanuel Chassot par téléphone 079 414 97 67 ou email cavelavignolle@bluewin.ch.



*Syndicat des vignerons
de Conthey*

Emmanuel Chassot
Président du Syndicat

AGRICULTURE & VITICULTURE

Appellation Grand Cru

Les viticulteurs et encaveurs souhaitant inscrire leurs parcelles pour l'appellation «Conthey Grand Cru 2022» sont invités à retirer le formulaire d'inscription auprès du secrétariat du Service infrastructures et équipements de la Commune de Conthey ou directement sur le site internet <https://www.conthey.ch/data/documents/Services-techniques/InscriptionparcellesGrandcru.pdf>

Le registre des vignes devra être joint au formulaire avec l'indication des parcelles destinées au «Conthey Grand Cru».

Le formulaire doit être adressé à l'Administration communale de Conthey (Infrastructures et Equipements, Conthey Grand Cru, Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin) pour le **31 mai 2023** au plus tard.



Préposée à l'agriculture

En août 2022, la Commune de Conthey a nommé une préposée agricole, Mme Mallika Bayard. Elle est rattachée aux Services techniques de la Commune.

Les tâches inhérentes à cette fonction sont les suivantes :

Viticulture :

- Annoncer au Service les mutations foncières relatives aux surfaces viticoles ;
- Adapter les secteurs d'encépagement de son vignoble aux exigences qualitatives des vins AOC ;
- Collaborer avec le Service à la mise à jour du registre des vignes et est chargé de la surveillance au niveau communal ;
- Etre compétent en matière de division des droits de production ;
- S'occuper du suivi pour les vins d'appellation Conthey Grand Cru ;
- Aider au Service pour la mise en œuvre du projet du maintien du vignoble en terrasse ;

Arboriculture :

- Répondre aux demandes des citoyens, en lien avec ce domaine.

Agriculture :

- Vérifier les données agricoles fournies par l'exploitant dans le cadre des paiements directs tant dans la plateforme internet officielle du Service que par des contrôles réguliers sur le terrain ;
- Renseigner les exploitants sur la politique agricole et les paiements directs ;
- Coordonner la mise en œuvre des zones de protection des sources avec les exploitants ;
- Annoncer au Service les mutations foncières relatives aux surfaces agricoles, autres que les surfaces viticoles ;

Divers :

La préposée agricole est également amenée à effectuer des tâches particulières sur demande des autorités et du Service cantonal de l'agriculture.



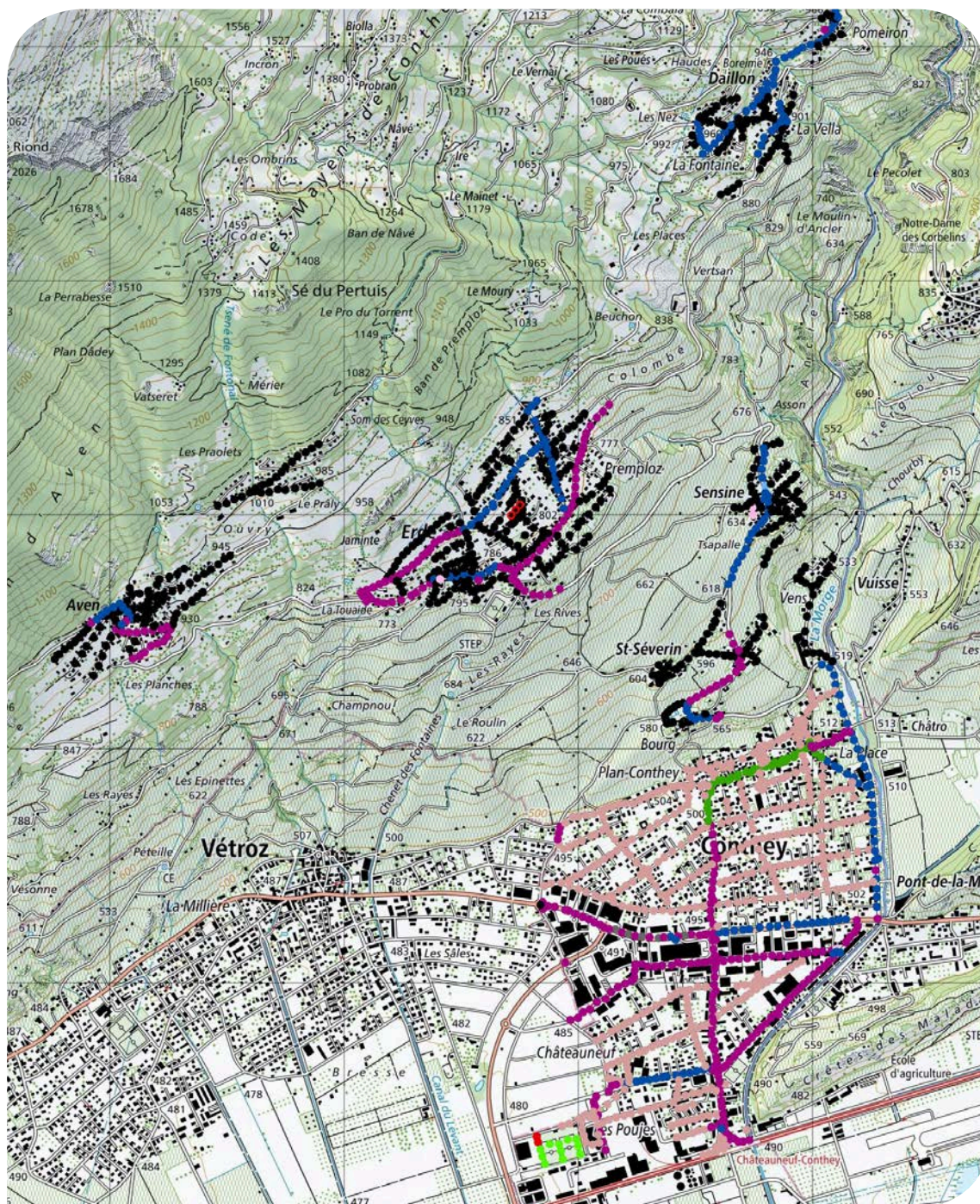
Réduction de l'éclairage public

Pour faire face à une éventuelle pénurie d'électricité annoncée pour cet hiver et pour les prochains, de nombreuses mesures ont été prises par la Commune pour réduire sa consommation globale d'électricité.

Une des plus visibles est certainement les coupures nocturnes de l'éclairage public. Les Services techniques ont procédé à une extinction ciblée de l'éclairage, en tenant compte de l'obligation légale d'éclairer les routes cantonales à l'intérieur des localités et les passages piétons.

Cette mesure n'aura pas que des répercussions sur la consommation d'énergie et sur les finances communales; elle permettra également de réduire la pollution lumineuse. En effet, l'exposition à la lumière artificielle peut perturber les rythmes des organismes vivants et affecter les écosystèmes. Elle forme aussi un halo lumineux qui masque de plus en plus la vue du ciel étoilé.

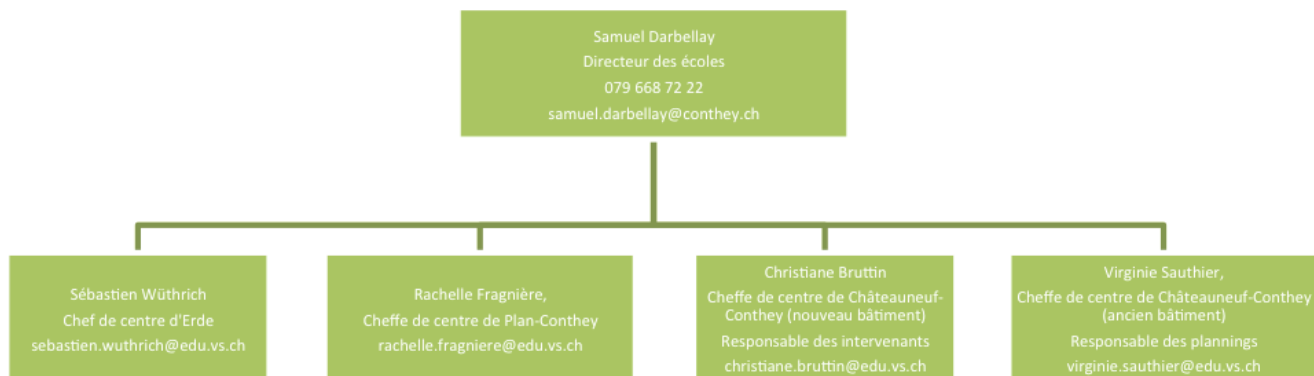
C'est pourquoi la Commune de Conthey a, depuis plusieurs années déjà, diminué l'intensité de la lumière durant les heures creuses et équipé son parc avec la technologie LED ciblant le sol de manière précise (on n'éclaire plus les étoiles!). Les coupures actuelles de l'éclairage nocturne s'inscrivent dans cette démarche.



Les points noirs représentent les mâts éteints entre 23h00 et 5h30 et les points brun clair représentent les mâts éteints entre 1h00 et 5h00.

FORMATION & JEUNESSE

Vos contacts aux écoles primaires de Conthey



Nouvelle composition de la Commission scolaire

La Commission scolaire a connu quelques changements à la rentrée 2022 – 2023. Nathalie Parvex-Ançay (école d'Erde) a rejoint Rachel Germanier Caroppo (écoles de la plaine) en tant que représentantes des parents d'élèves de la commune. Elles sont à votre écoute.



Libéralisation de l'accès au subventionnement en orthodontie

Dès l'été 2022, l'accès au subventionnement en orthodontie a été libéralisé pour les patients domiciliés sur le territoire de la commune de Conthey.

Qui a droit au subventionnement ?

Tous les enfants domiciliés dans une commune valaisanne (sauf permis G, F, N et S et avec des restrictions pour les permis L), dès la naissance et jusqu'au 31 décembre de leurs 16 ans.

Quels sont les traitements subventionnés ?

- Traitements dentaires en soins conservateurs (traitement de la carie, hygiène)
- Traitements orthodontiques (correction des mauvaises positions des mâchoires et des dents), selon une liste cantonale des anomalies.

A combien se monte la subvention ?

La subvention communale est de 40%.

Qui peut exécuter un traitement dentaire subventionné ?

Seuls les médecins-dentistes et orthodontistes valaisans travaillant avec l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ) peuvent exécuter des traitements de soins dentaires subventionnés.

Les rares exceptions ont l'obligation d'informer clairement et explicitement les parents qu'ils ne participent pas au système des soins dentaires subventionnés.

Pour plus d'informations :

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ)

Téléphone: +41 27 327 33 20

Courriel: admin@assval.ch

Site internet: <https://www.soins-dentaires-jeunesse.ch>

Urgences médico-dentaires du Valais – Nouveau numéro :

0900 144 044 (médecin-dentiste de garde dans chaque région du Valais)

CHF 0.50 l'appel + CHF 2.00 par minute - tarif d'appel depuis un réseau fixe - non atteignable depuis certains téléphones avec blocage des numéros surtaxés

Accueil pré- et parascolaire

La Commune de Conthey met à disposition de ses citoyens un accueil collectif pré- et parascolaire réparti sur 3 sites, ouverts du lundi au vendredi de 06h45 à 18h45. Sur chacun d'eux, une responsable pédagogique est à disposition des familles et soutient l'équipe éducative dans l'accompagnement des enfants accueillis.



La Marelle, à Erde, accueille en crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Un accueil en UAPE est également proposé en dehors du temps d'école pour les enfants de 1H à 8H scolarisés au centre scolaire d'Erde. La capacité d'accueil journalière de chacun des groupes est de 24 enfants. **Emmanuelle Balmer** en est la responsable pédagogique depuis janvier 2023



Les P'tits Loups, à Châteauneuf, accueille en nurserie et crèche des enfants dès l'âge de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école. La capacité d'accueil journalière totale est de 47 enfants. **Fabienne Antonin**, cheffe du service Générations, en est la responsable pédagogique ad interim de janvier à juin 2023.

Pour tout renseignement et/ou demande d'inscription, contactez le Service Générations, soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par e-mail à generations@conthey.ch. Le site internet www.conthey.ch/fr/accueil-pre-et-parascolaire.ch vous fournira également des informations sur l'organisation de la structure d'accueil pré- et parascolaire.



Les Filous, à Châteauneuf, est une UAPE destinée aux enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf) en dehors du temps d'école. Ce site accueille également un groupe d'enfants d'âge préscolaire (Année scolaire 2023-2024: enfants nés entre août et décembre 2019). La capacité journalière totale de l'UAPE est de 80 enfants. **Aurélié Buffat** en est la responsable pédagogique depuis janvier 2023

Fermetures annuelles 2023:

Pâques	du JE 06.04.2023 à 18h45	au MA 11.04.2023 à 06h45
Ascension	du ME 17.05.2023 à 18h00	au LU 22.05.2023 à 06h45
Pentecôte	le LU 29.05.2023	
Fête-Dieu	le JE 08.06.2023 (ME 07.06.2023 fermeture à 18h00)	
Fermeture estivale (3 sites)	du VE 22.07.2023 à 18h45	au LU 08.08.2023 à 06h45
Assomption	le MA 15.08.2023 (LU 14.08.2023 fermeture à 18h00)	
Toussaint	le ME 01.11.2023 (MA 31.10.2023 fermeture à 18h00)	
Immaculée Conception	le VE 08.12.2023 (JE 07.12.2023 fermeture à 18h00)	
Fermeture hivernale (3 sites)	du VE 22.12.2023 à 18h45	au MA 02.01.2024 à 06h45

Accueil préscolaire GRATUIT pour faciliter l'entrée à l'école:

Dans le but d'amorcer ou de renforcer progressivement les apprentissages indispensables à l'entrée à l'école (respect des règles sociales, de l'autre et de soi-même, apprentissages de l'autonomie et de la propreté, voire de la langue française, etc...), un accueil préscolaire est OFFERT de septembre 2023 à mai 2024 aux enfants nés entre le 01.08.2019 et le 31.07.2020.

A raison de 4 heures par semaine (2x2h), en dehors des vacances scolaires, uniquement durant les temps d'activité (de 9h00 à 11h00 ou de 14h00 à 16h00) et certaines demi-journées dans la semaine. Cet accueil est prévu à l'UAPE les Filous pour les enfants qui seront scolarisés dès la 1H à Plan-Conthey ou Châteauneuf, et à l'UAPE la Marelle d'Erde, pour les enfants qui débiteront leur scolarité à Erde.

Les parents des enfants concernés seront informés personnellement de cette offre et des possibilités d'inscription dans le courant du printemps.

Parents d'accueil:

Afin de compléter l'offre en structure, nous collaborons avec l'Association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil. Mme Alexia Torti, coordinatrice, est joignable au 027 345 37 09; des informations complémentaires sont disponibles sur www.pacds.ch

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Conth'Act : les infos de l'hiver 2023

En juillet dernier, nous vous présentions **Amelia Caruso**, qui allait désormais encadrer l'équipe de Conth'Act, et **Julie Bilodeau Antonin**, monitrice nouvellement recrutée.

Le dernier arrivé, **Vincent Délèze**, a débuté son activité le 1^{er} janvier dernier, succédant à Arnaud Favre parti relever de nouveaux défis professionnels. Ce travailleur social de proximité, éducateur social HES de forma-

tion, se décrit comme quelqu'un de dynamique et passionné par le travail social hors-mur. C'est lors d'un stage en animation à l'ASOA qu'il a choisi d'exercer en centre de loisirs. Sa vision? Une approche intergénérationnelle au plus proche de l'humain, un pont entre la Commune et la population.

Benjamin Bays a, quant à lui, rejoint l'équipe en décembre 2022 en tant qu'animateur socioculturel en 1^{ère}

année de formation. Issu du milieu bancaire et administratif, il a souhaité se réorienter professionnellement au plus proche de l'humain. Il arrive à Conth'Act avec l'envie de découvrir le métier et de créer du lien avec la population.

Aujourd'hui, l'équipe est au complet:



Amelia Caruso
Responsable Conth'Act
amelia@conthact.ch
079/210.29.90



Audrey Maret
Animatrice Socioculturelle
Déléguée à l'Intégration
audrey@conthact.ch
079/220.96.58



Vincent Délèze
Travailleur Social de Proximité
vincent@conthact.ch
079/307.87.06



Benjamin Bays
Animateur Socioculturel
en Formation
benjamin@conthact.ch
027/345.56.36



Julie Bilodeau Antonin,
Ardita Shabani,
Erika Picazo
Monitrices

Nouvelle équipe, nouveaux horaires du Conth'Actif dès février 2023!

L'arrivée d'Amelia à la tête de Conth'Act a permis à l'équipe de se (re)questionner sur le sens et la cohérence des propositions faites jusqu'ici à la population contheysanne.

C'est dans cet esprit, par exemple, que les enfants scolarisés à Erde, ainsi que leurs parents, ont été sollicités en septembre dernier via un questionnaire dont le but était de connaître leurs envies et besoins concernant le Conth'Actif. Les nombreux retours ont montré que les enfants du centre scolaire d'Erde aiment les accueils libres et souhaitent qu'ils soient maintenus. En revanche, la fréquence hebdomadaire proposée jusqu'ici ne correspond plus à la demande, d'où la nette baisse de participation observée ces derniers mois.

Ainsi, le Conth'actif a été réorganisé comme suit :

- L'accueil à Erde est ouvert un mercredi sur deux en alternance avec Châteauneuf.
- Les accueils des mercredi et samedi sont désormais ouverts aux enfants dès la 4H.
- L'accueil du vendredi est réservé aux jeunes dès le C.O.
- L'accueil du samedi soir est prévu pour des activités programmées telles que soirées repas, Open-Sports, etc. ou, sur demande, pour des projets initiés par la population.

Parallèlement mais dans ce même but, des cafés-parents ont été organisés sur les 3 sites scolaires durant l'automne. Les demandes significatives ont amené à l'ouverture d'un « Espace Famille ». Durant deux heures, des parents, seuls ou accompagnés de leur/s enfant/s, peuvent se rencontrer, discuter autour d'un café pendant que les enfants jouent ensemble, voir même partager une activité avec leur/s enfant/s. Cet espace famille sera ouvert les 11 février, 4 mars, 1^{er} et 22 avril, 20 mai et 3 juin, de 9h00 à 11h00 au centre culturel.

Récapitulatif des horaires d'accueil libre des jeunes dès février 2023 :

Jour	Action	Age	Centre Culturel Toutes les semaines	Erde 1 semaine sur 2*	Châteauneuf 1 semaine sur 2*
Mercredi	Conth'Actif	Dès la 4H	14h00 – 18h30	14h00 – 17h30	14h00 – 17h30
Vendredi	Conth'Actif	Dès le C.O.	18h00 – 21h30		
Samedi	Conth'Actif	Dès la 4H	14h00 – 18h30		

*Vous trouverez dans le programme de février à aout 2023, ces jours-ci dans votre boîte aux lettres, un calendrier précis des alternances d'accueils entre Erde et Châteauneuf.

Durant l'année 2023, des études similaires sont planifiées pour répondre aux besoins des seniors ainsi que de la population migrante domiciliée sur notre commune. Un état des lieux de l'avancement de ces projets vous sera relaté dans la prochaine édition.

Conth'Act: Rétrospective des actions 2022

SECTEUR AINES

Aînés 2.0

Après plusieurs années de fonctionnement, les ateliers informatiques destinés aux aînés ont besoin de se renouveler, voire d'innover. C'est pourquoi, dès le printemps 2023, des réajustements seront réalisés afin de répondre au mieux aux besoins. N'hésitez pas à nous faire des suggestions (thème fréquence, lieu, etc.) pour les prochains ateliers. Nous sommes à votre écoute.

Café-rencontre 60+

Depuis l'automne dernier, nous proposons des cafés-rencontres, organisés en collaboration avec le club des Aînés, pour les plus de 60 ans. Ils ont lieu le dernier vendredi du mois à la salle de la Morge à Châteauneuf. C'est un moment convivial d'échanges autour d'un café ou d'un thé. C'est également une opportunité de faire de nouvelles rencontres, de partager de bons moments et pourquoi pas de relayer vos besoins, vos envies ou de proposer des projets. N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments de franche amitié.

Action de Noël

Comme chaque année, Conth'Act a organisé l'Action de Noël et sa distribution. Cette année, nous avons innové ! L'appel à bénévole du Bonjour Conthey de novembre 2022 a été entendu. Ce ne sont pas moins de 15 bénévoles qui se sont joints à l'équipe pour aller à la rencontre des seniors et leur remettre un cadeau. Ils ont ainsi rendu visite à tous les Contheysans de plus de 85 ans domiciliés sur la commune ou résidents en EMS.



Cette année, les aînés ont reçu un savon confectionné par les enfants de Conth'Act et des UAPE, des produits locaux, la nouvelle brochure du Sentier du Bourg, un mot du Conseil municipal et une lettre écrite par les écoliers. Dans leurs lettres, les écoliers racontent leur jeunesse. Elles sont

une ouverture vers une possible correspondance intergénérationnelle.

SECTEUR ADULTES et INTEGRATION

Voyage autour du monde

Régulièrement, des soirées repas sont organisées dans le but de découvrir les richesses culinaires d'un pays ou d'une région, tout en partageant un moment convivial. Chaque soirée est organisée par une famille de la commune qui met à l'honneur sa culture le temps d'un repas haut en couleur. Le Vietnam, La Syrie, la Turquie et l'Italie nous ont déjà accueilli à leur table. La prochaine soirée mettra l'Ethiopie à l'honneur, le 18 mars. Inscrivez-vous vite, car il ne reste que peu de places disponibles.

Infos et inscription : info@conthact.ch



SECTEUR JEUNES

Comme à son habitude, les différentes activités proposées à la Jeunesse de Conthey suivent leur cours. Retrouvez les dates et infos du Conth'Actif, Open Sport, Projets ECG, projet Europapark et Conth'Act vacances sur notre site et sur le programme à venir. www.conthact.ch

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour rester connecté à nos actualités.



Intégration communale et régionale

LE RÉGIONAL À L'INTÉGRATION S'AGRANDIT!

Depuis le 1^{er} octobre, le Service à l'intégration du district de Conthey a le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue dans son équipe: **Jonas Bruttin**. Jonas est étudiant en emploi à la HES de Sierre, en animation socio-culturelle. Il se forme auprès de nous pour 4 ans, à 50%. Bienvenue parmi nous!

Par ces quelques lignes, il se présente à vous:

Bonjour à toutes et tous, je m'appelle Jonas Bruttin et je suis heureux de rejoindre l'équipe du Service de l'intégration du district de Conthey pour les 4 prochaines années.

Passionné de musique, de sport et de cinéma, j'aime également tout particulièrement le contact humain et les rapports sociaux. C'est pourquoi après de nombreuses années de travail dans le monde du sport, j'ai ressenti le besoin de changer d'orientation professionnelle pour me consacrer à aider les autres.

Mon challenge durant ces 4 ans sera de développer le « bien vivre ensemble » dans mon rayon d'action. Mon travail se partagera entre les 5 communes du district: Conthey, Vétroz, Ardon, Chamossion et Nendaz. Je serai disponible à 50% car mon autre 50% est dévolu à ma formation à la Haute école supérieure du travail social de Sierre.

En cas de questions ou de besoin, n'hésitez pas à passer me voir dans les bureaux de Conth'Act à la Rue Centrale 26 à Conthey ou par téléphone au 027 345 56 36.

Au plaisir de vous rencontrer.

Bruttin Jonas



ATELIERS LECTURE « HISTOIRES POUR PETITS ENFANTS ET LEURS PARENTS »

Des histoires racontées aux enfants en bas âge pour découvrir le monde enchanté du livre et de la langue française. Un moment d'éveil, de rencontres et d'intégration.

Une à deux fois par mois, une animatrice accueille les enfants âgés de 0 à 5 ans, accompagnés par un parent, dans la bibliothèque de votre commune. Durant une heure, elle leur fait découvrir de magnifiques histoires.

Captivés par les images et attentifs à ce qu'on leur raconte, les enfants dès leur plus jeune âge aiment ces moments de partage. Peu à peu, ils relient les mots et les images. Ils comprennent, à leur manière, le sens des histoires. Ils se familiarisent avec la langue des récits et développent leur pensée, leur créativité... Ils font leurs premiers pas dans la culture...

Ces animations encouragent également au « mieux vivre ensemble », car elles permettent aux parents et à leurs enfants de rencontrer d'autres familles domiciliées sur la Commune. Si vous êtes nouvellement installé dans la région, c'est une opportunité pour tisser de nouvelles relations. Particulièrement, elles permettent aux enfants allophones une première sensibilisation à la langue française.

Les animations sont gratuites et l'inscription n'est pas nécessaire. Vous pouvez venir selon vos disponibilités. La date proposée sur votre commune ne vous convient pas? N'hésitez pas à vous rendre dans les ateliers proposés dans les autres bibliothèques du district. Retrouvez l'ensemble des dates du 1^{er} semestre 2023 sur notre site internet: www.integration-dc.ch/projet/histoire/

Ce projet ne pourrait pas avoir lieu sans une étroite collaboration avec les bibliothèques communales, plus particulièrement avec les animatrices. Pour Conthey, nous avons la chance de pouvoir compter sur **Mélanie Jaillet** pour ces animations, depuis janvier.

Courte interview :

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

« J'ai grandi près du lac Léman et j'ai déménagé plusieurs fois avant de trouver un petit coin de paradis, ici en Valais. Avec mon mari, nous y avons construit notre cocon, notre famille. Je suis maman de deux princesses. J'apprécie les bonnes choses et la nature. »

Pourquoi avoir accepté d'animer ces ateliers ?

« J'ai toujours aimé les histoires, mes parents nous en lisaient beaucoup. Ma fille aînée est une passionnée elle aussi et on se réjouit de partager ces moments avec d'autres enfants et leurs parents. »

Merci Mélanie pour ton engagement. N'hésitez pas à aller la rencontrer à Erde, Plan-Conthey et Châteauneuf pour découvrir de belles histoires.

INFORMATIONS PRATIQUES

- L'animation est **GRATUITE** et **SANS INSCRIPTION**
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte
- L'animation dure **ENVIRON 1H**, une collation est offerte
- Chaque atelier est ouvert à **TOUS LES ENFANTS** du district
- Les lectures sont en français

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Bénédicte Seifert
 Déléguée régionale à l'intégration
 079 758 35 52
 benedicte.seifert@conthey.ch
 www.integration-dc.ch

Histoires
 pour petits enfants et leurs parents

Histórias para as crianças e seus pais
 Tregime për fëmijët e vegjël dhe prindërit e tyre
 Stories for young children and their parents
 Cuentos para niños pequeños y sus padres
 Racconti per i bambini e i loro genitori

GRATUIT SANS INSCRIPTION

Pour les enfants 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte

PIC PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONALE CANTON DU VALAIS
INTÉGRATION District de Conthey
 CANTON DU VALAIS KANTON WALLIS

PROGRAMME 2023

CHAMOSON VENDREDI 9H30

13 janvier
10 février
10 mars
21 avril
26 mai
16 juin

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque Communale
Rue St-André 14
1955 Chamoson
027 306 56 33
bibliotheque@chamoson.net

ARDON MERCREDI 9H30

11 janvier
01 février
01 mars
05 avril
03 mai
07 juin

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque communale
et scolaire
Rue de Proz-Chevalley 1
1957 Ardon
027 305 10 60
bibliotheque.ardon@netplus.ch

VÉTROZ MARDI 9H30

17 et 31 janvier
14 et 28 février
14 et 28 mars
4 et 18 avril
2 et 16 mai
6 juin

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque communale
Rte de l'Abbaye 42
1963 Vétroz
027 345 37 84
bibliotheque@vetroz.ch

ERDE VENDREDI 10H00

20 janvier
3 février
3 mars
28 avril
2 juin

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque communale
et scolaire
Centre scolaire de la St-Famille
1976 Erde
079 222 27 57
bibliotheque.stefamille@netplus.ch

PLAN - CONTHEY JEUDI 10H00

26 janvier
16 février
16 mars
20 avril
25 mai
15 juin

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque communale
Centre Culturel
Rue Centrale 26
1964 Conthey
079 222 27 57
bibliotheque.conthey@netplus.ch

CHÂTEAUNEUF-CONTHEY JEUDI 10H00

30 mars
11 mai

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque scolaire
Centre scolaire chateaneuf-conthey
Av. de la Gare 28
1964 Châteauneuf-Conthey
079 222 27 57
bibliotheque.conthey@netplus.ch

NENDAZ LUNDI 9H30

06 février
06 mars
03 avril
01 mai
12 juin

RENDEZ-VOUS
Bibliothèque communale
et scolaire
Chemin de l'école 12
1996 Basse-Nendaz
027 289 58 30
bibliotheque@nendaz.org

Une animatrice raconte des histoires adaptées aux enfants en bas âge pour qu'ils découvrent le monde enchanté du livre et de la langue française.

C'est un moment d'éveil, de rencontres et d'intégration.

Arriver et Bien vivre à Conthey

Dans le cadre du projet « **Arriver et Bien vivre à Conthey** », la Commune, par l'Office de la population et la déléguée communale à l'intégration, en collaboration avec le Service régional à l'intégration, a bien engagé sa nouvelle politique d'accueil des nouveaux arrivants. Elle s'articule autour de 3 notions fondamentales – Informer, Visibiliser et Mettre en lien – visant à favoriser le sentiment d'appartenance à la commune.

Rétrospective des actions menées en 2022

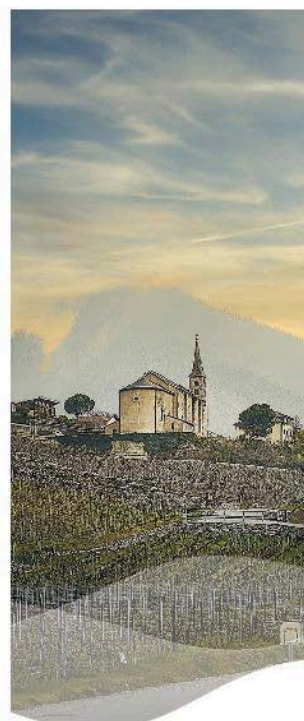
Dans le cadre festif de la journée du patrimoine, les nouveaux arrivants ont été officiellement accueillis par les autorités et les différents Services communaux. Cela leur a permis de rencontrer les habitant-e-s de Conthey et découvrir le patrimoine local. Une manière de favoriser leur envie de s'installer durablement. Les nouveaux arrivants présents et excusés ont également reçu un kit de bienvenue contenant des produits locaux et une carafe d'eau à l'effigie de la Commune.

En parallèle, le groupe de pilotage du projet a travaillé autour d'une brochure contenant d'une part les informations pratiques et les contacts nécessaires à l'établissement sur le territoire contheysan. D'autre part, elle visibilise les visages d'habitants de la commune ayant une sensibilité à la question de l'intégration et qui se présentent en partageant leurs centres d'intérêts, leurs passions. L'idée étant de faciliter les nouvelles rencontres par le biais de centres d'intérêts communs. Cette brochure a été inaugurée lors de la journée du patrimoine et est depuis remise à toute nouvelle personne s'installant sur la commune. Elle est actuellement en phase de test et va être évaluée par les personnes qui l'ont reçue et les différents partenaires afin de connaître les améliorations à apporter, la développer et l'enrichir. Une deuxième édition, plus complète et adaptée aux besoins, paraîtra à l'automne 2023.

Vous souhaitez participer à l'évaluation participative de cette brochure? Qui que vous soyez, vous êtes le bienvenu. N'hésitez à vous annoncer auprès de la déléguée régionale à l'intégration pour plus d'informations: benedicte.seifert@conthey.ch. Envie de consulter cette brochure? Rendez-vous sur le site internet de l'intégration régionale: www.integration-dc.ch sous l'onglet Projets, Conthey.

Le projet 2022 en quelques chiffres :

- **653** personnes (adultes et enfants) ont élu domicile sur la commune de Conthey entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022.
- **382** courriers personnalisés (1 par foyer) ont été envoyés pour convier les nouveaux arrivants à la journée du patrimoine
- **70** personnes se sont inscrites ; **10** personnes se sont excusées de ne pouvoir prendre part à cette journée et ont remercié l'initiative.
- **27** intervenants et invités présents
- **15** questions posées au stand information. Les personnes ont été mises en lien directement avec les conseillers et chefs de service concernés.
- **500** brochures imprimées et distribuées.
- **7** personnes ressources visibilisées dans la brochure.
- **4** services communaux et le service régional à l'intégration qui collaborent.
- De nombreux retours et commentaires positifs de la part des personnes nouvellement arrivées.



ARRIVER ET BIEN VIVRE À CONTHEY



Nonagénaires

Berthouzoz	Maurice	14.10.1924	Fumeaux	Blanche	22.01.1932
Udry	Eliane	22.10.1924	Tavares de Matos	Joaquim	01.03.1932
Fontannaz	Suzanne	08.02.1926	Sauthier	Lucie	24.03.1932
Berthouzoz	Odette	17.08.1926	Germanier	Huguette	29.05.1932
Barth	Clara	24.06.1927	Parvex	Hélène	16.06.1932
Schoch	Pierre	11.09.1927	Clerc	Armand	24.07.1932
Quinodoz	Victorine	19.09.1927	Gannio Ottavio	Rosanna	21.08.1932
Rapillard	Agnès	04.03.1928	Héritier	Rodolfo	25.08.1932
Willener	Anne Marie	21.11.1928	Berthouzoz	Gilberte	28.08.1932
Evéquo	Thérèse	25.12.1928	Berthouzoz	Roland	07.09.1932
Berthouzoz	Antoine	10.05.1929	Germanier	Giustina	04.10.1932
Fumeaux	Oscar	18.09.1929	Visoio	Gheorghe	04.10.1932
Germanier	Anita	04.11.1929	Boutellier	Blanche	02.11.1932
Schmutz	Aloys	20.11.1929	Dessimoz	Eliane	07.11.1932
Fumeaux	Thérèse	01.12.1929	Granges	Robert	12.11.1932
Zambaz	Cyrille	07.12.1929	Gioria	Yvette	03.12.1932
Heynen	Emanuel	10.12.1929	Stura	Roselma	18.12.1932
Evéquo	Sylva	21.02.1930	Penon	Eliane	28.12.1932
Verheirstraeten	Ivonne	28.02.1930	Antonin	Jean Louis	01.01.1933
Pannatier	Marie Josephe	04.03.1930	Micheloud	Marcelle	07.02.1933
Berthouzoz	Denise	22.04.1930	Pignat	Rachel	10.02.1933
Roh	Michelle	26.05.1930	Poulin	Fernande	30.05.1933
Putallaz	Martine	02.08.1930	Sommer	Albert	13.06.1933
Jacquemet	Elise	05.08.1930	Auderset	Francis	25.06.1933
Chapuis	Thérèse	05.09.1930	Duval	Monique	14.07.1933
Rapillard	Marie Rose	13.09.1930	Morand	Alfred	16.08.1933
Morisetti	Pierrette	23.10.1930	Germanier	Edith	30.08.1933
Erpen	Simone	05.11.1930	Delabays	Bernard	31.08.1933
Fachard	Ginette	05.12.1930	Aymon	Willy	06.09.1933
Vergères	Léon	06.12.1930	Vergères	Huguette	27.09.1933
Millius	Giovannina	22.01.1931	Evéquo	Yvette	21.10.1933
Vuyet	Georges	26.01.1931	Damien	Liliane	04.11.1933
Germanier	Andrée	03.02.1931	Gascón López	Vicenta	12.11.1933
Mallaun	Ruth	15.02.1931	Putallaz	Hélène	09.12.1933
Sachot	Marie Thérèse	01.04.1931	Fumeaux	Maurice	21.12.1933
Gioria	Jean Pierre	23.04.1931			
Germanier	Laurent	19.05.1931			
Evéquo Jeltsch	Anne Marie	21.06.1931			
Moser	Marcelle	24.07.1931			
Monnet	Thérèse	15.08.1931			
Fumeaux	Jeanne	02.11.1931			
Roduit	Anna Maria	10.11.1931			
Praz	Jeanne Marie	27.12.1931			

En décembre 2022, notre doyenne Marie-Louise Germanier a malheureusement quitté ce monde à l'âge de 104 ans. Aujourd'hui, le doyen de la Commune est M. Maurice Berthouzoz, 99 ans. Longue et belle vie à lui et à tous ces nonagénaires !



Tour Lombarde

Expositions à la galerie

Du 6 janvier au 25 février 2023

Camilo Rivera, Savièse
Peintures

Du 3 mars au 29 avril 2023

Vernissage le vendredi 3 mars dès 18h30

« Elles découpent du papier »

Marie-Laure Beun, Nicole Dayen-Schütz et Muriel Jeanmonod
Découpages

Du 5 mai au 1^{er} juillet

Vernissage le vendredi 5 mai dès 18h30

Chantal Dorsaz et Chantal Gallopini, Sion
Peintures

Du 7 juillet au 26 août 2023

Vernissage le vendredi 7 juillet dès 18h30

Art Conthey

Espace d'exposition photos de la Forge

Mars-avril 2023

Centenaire de la Fanfare La Lyre

Septembre-octobre 2023

Expositions photos et archives sur le réseau d'eau contheysan

Vernissage lors de la Journée de l'eau organisée par la Commune
le 9 septembre 2023

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

L'espace d'exposition photos de la Forge accueille volontiers des expositions de photographes, contheysans ou d'ailleurs. Si vous souhaitez exposer ou avez des connaissances intéressées, n'hésitez pas à contacter notre déléguée culturelle.

Vente à l'emporter

Les amateurs de bons vins peuvent, non seulement, déguster au caveau, mais également acheter à l'emporter une sélection de vins des encaveurs contheysans.



Horaires

La Tour Lombarde vous accueille

du mercredi au samedi

de 11h à 13h et de 16h30 à 21h.

La Tour est fermée les dimanches, lundis, mardis et jours fériés. Il est cependant possible de réserver les salles des Présidents, des Lombards et des Bourgeois 365 jours par an.

Brochure « Le Bourg médiéval de Conthey vers 1470 »

Le 28 août 2022 a eu lieu l'inauguration d'un nouveau sentier historique composé de six panneaux et d'une table panoramique qui jalonnent le circuit de visite du Bourg de Conthey. On y découvre l'importance historique du lieu à l'époque médiévale à travers des textes et images accessibles via des QR code. Etant donné le travail approfondi et important qui a été mené par les Amis du Patrimoine contheysan, la Commune de Conthey et le bureau Archaeoconcept pour l'élaboration de ces textes didactiques, la Commune a décidé d'en faire une brochure, en vente à l'Office du Tourisme, aux bureaux de l'administration et à la Tour Lombarde. Cette brochure de 56 pages accessibles et richement illustrées permet de se plonger dans l'histoire passionnante de ce site et du Valais médiéval. N'hésitez pas à en profiter !

Bienvenue à notre nouvelle responsable du caveau

Depuis le 11 janvier 2023, c'est Mme Delphine Gabbud qui officie en tant que responsable du caveau. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur votre bon accueil !

Renseignements et réservations:

Le Bourg - Rue Lombarde 1

1975 St-Séverin

027 345 56 95

tour.lombarde@conthey.ch

www.tourlombarde.ch

Mérites contheysans 2022

Le 13 janvier dernier, dans le cadre des Vœux de la Municipalité, a eu lieu la remise des mérites contheysans 2022. Gymnastes, athlètes et musiciens contheysans ayant obtenu de brillants résultats dans leur discipline en 2022 ont reçu un prix de reconnaissance et de remerciement de la part de la Commune.

Voici la liste des lauréats :

Nell Antonin, Sensine, Gymnastique - Mérite sportif : 3^e place au championnat suisse de tests jeunesse 3

Zlata Crespo, Conthey, Gymnastique - Distinction sportive : Championne valaisanne test jeunesse 2

Emma Roh, Aven, Musique - Mérite culturel : Vice-championne suisse euphonium/baryton

Nora Germanier, Conthey, Gymnastique - Distinction sportive : 4^e au championnat suisse de tests jeunesse 3

Maxime Vuissoz, Conthey, Athlétisme - Distinction sportive : 1^{er} de la finale cantonale Swiss Athletics Sprint et de la finale valaisanne de l'UBS Kids-cup dans la catégorie garçon 2012

Théo Darbellay, Conthey, Athlétisme - Distinction sportive : Champion valaisan de 50m haies, du lancer du javelot et de décathlon dans la catégorie U18 hommes

Malika Herzog, Premploz, Athlétisme - Distinction sportive : Championne romande de 50m haies dans la catégorie U20

Martin Evéquo, Erde, Athlétisme - Mérite sportif : Vice-champion suisse en sprint 80m

Quatuor Quat'Roh, Musique - Mérite culturel : 3^e au championnat suisse des quatuors

Team Active de la Gym L'Hirondelle - Mérite sportif : 2^e au championnat suisse teams active avec engins

Team Jeunesse de la Gym L'Hirondelle - Mérite sportif : 3^e au championnat suisse teams jeunesse 1A avec engins

Cette année, la Commission Culture-Tourisme-Sport a également proposé d'attribuer deux prix « Coup de cœur » à deux caves contheysannes qui se sont particulièrement distinguées en 2022 : **la Cave du Tunnel** pour son 1^{er} Prix au grand Prix des Vins Suisses catégorie « Mousseux » pour la 4^e fois, ainsi que **la Cave La Colombe** pour son prix « Swiss Wine » aux Étoiles du Valais pour le païen Les Ecrins 2020.

Toutes nos félicitations à eux !





16.02

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE comédie

avec Booder, Rebecca Hampton, Marie-Aline Thomassin, Florence Savignat, Amélie Robert et Thomas Hoff
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-



23.03

L'IMPORTANT D'ÊTRE CONSTANT

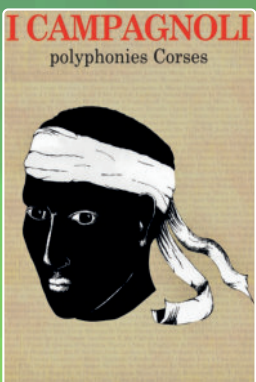
pièce d'Oscar Wilde, avec Evelyne Buyle, Geoffrey Bourdenet, Delphine Depardieu, Arnaud Denis ...
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-



20.04

SENSATIONS MAGIQUES grandes illusions

avec Philippe et Emmanuelle Bonnemann
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-



06.06

I CAMPAGNOLI concert

polyphonies corses avec Guy Calvelli, Louis Crispi, Alexis Vitello et Isabelle Giannelli
20h > CHF 30.- / -18 > CHF 25.- / (hors abonnement)
Eglise de Erde



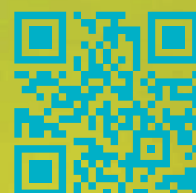
Conthey Show
spectacles et concerts

Pour cette seconde partie de saison, nous vous emmenons dans le monde du rire avec 2 pièces de théâtre exceptionnelles à voir le soir mais également l'après-midi. De la très grande illusion, de la magie, avec un show digne de ce nom à voir en famille.

Chaque spectacle sera l'occasion de doux instants de partage avec les artistes mais également entre amis, en famille, à découvrir dans la magnifique Salle Polyvalente.

Notre surprise de saison se déroulera dans la douceur de l'Eglise de Erde où nous avons le privilège d'accueillir les plus belles polyphonies Corses, l'un des groupe ancestral de l'île « I Campagnoli » (Les hommes de la terre).

Toute l'équipe de Conthey Show se réjouit de pouvoir vous accueillir.



AG
CULTUREL
KULTUR
GA

PASSEPORT
VALAISAN
(RE)DECouvrir LE VALAIS

abobo

billetterie
www.contheyshow.ch
vente directe
OT Les Coteaux du Soleil
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey

Salle Polyvalente de Conthey
rue des Industries 11 - 1964 Conthey

MANIFESTATIONS 2023

Février 2023

JE	16	Théâtre « Pour le meilleur et pour le pire » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE	24	Tournoi football - Vétérans – FC Conthey (Salle de gym Châteauneuf)
SA et DI	25, 26	Tournoi football - Juniors – FC Conthey (Salle de gym Châteauneuf)
SA	25	Concert – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)

Mars 2023

SA	4	Soirée de soutien – FC Conthey (Salle Polyvalente)
DI	5	Loto – Tennis-Club Châteauneuf/Conthey (Salle Polyvalente)
SA	11	Concert – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
DI	12	Loto – Ski-Club Derborence (Salle Polyvalente)
SA	18	Concert – Chœur mixte Ste-Famille (Eglise d'Erde)
DI	19	Messe de St-Joseph à 10h – Conseil de communauté Conthey (Salle Polyvalente)
DI	19	Concert – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
JE	23	Théâtre « L'importance d'être constant » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	25	Concert – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
DI	26	Loto – Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)
MA	28	Conseil Général – Commune de Conthey (Salle La Morge)

Avril 2023

DI	2	Loto – Ski-Club Sanetsch et FC Erde (Salle Polyvalente)
VE	14	Concert – Chœur d'hommes « Le Temps de Vivre » (Salle Polyvalente)
MA	18	Combat de Reine (Daillon)
JE	20	Spectacle « Sensations magiques » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE et SA	21, 22	Amicale – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Polyvalente)
DI	23	Concert – Chœur mixte La Cécilia (Eglise de St-Séverin)
SA	29	Souper de soutien – Rally for smile (Salle Polyvalente)
DI	30	Loto du Groupement – SFG Conthey (Salle Polyvalente)

Mai 2023

SA	6	St-Georges
SA et DI	13, 14	Festival FFLRC et Centenaire de La Lyre – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)
VE	26	Concert annuel – Chorale St-Théobald (Eglise de St-Séverin)
VE au DI	26 au 28	Convention de tatouages – Alchemy Tattoo Expo (Salle Polyvalente)
VE	26	Championnat contheysan de pétanque – Pétanque Quatre-Saisons (Place de la Tour Lombarde)
SA	29	Championnat valaisan doublette vétéran – Pétanque Quatre-Saisons (Place de la Tour Lombarde)

Juin 2023

JE	1	Soirée guinguette (La Tour Lombarde)
SA	3	Défi de Derborence – Défi de Derborence (Routes communales)
SA	10	70 ^e Ski-Club Sanetsch (Ski-Club Sanetsch)
MA	13	Conseil Général – Commune de Conthey (Salle La Morge)
SA	17	Conthathlon (Salle Polyvalente)

Juillet 2023

LU	31	Fête nationale – Commune de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
----	----	---

Août 2023

SA	19	Pécafoot – Football Club Erde (Terrain de foot d'Erde)
DI	27	Journée du patrimoine contheysan – Commune de Conthey Amis du Patrimoine contheysan (Tour Lombarde)

Septembre 2023

SA	2	Fête cantonale du patois – A Cobva « Groupe Folklorique » (Tente Place Tour Lombarde)
SA	9	Journée de l'eau – Commune de Conthey (Maison de Commune/Tour Lombarde)
SA	16	Marché des Brokiens – Les Brokiens (Aven)
JE et VE	21, 22	Salon Quartier d'Affaires – MG Solutions (Salle Polyvalente)
SA	23	70 ^e anniversaire Ski-Club Derborence – Ski-Club Derborence (Aven)
SA	23	St-Cep – Palp Festival (Place de la Tour Lombarde et vignoble)

Des manifestations peuvent être modifiées. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch).